

Procès-verbal de la rencontre du Comité de parents

Tenue le lundi 18 mars 2024, 19 h 00

Au centre administratif du Centre de Services scolaires de la Pointe-de-l'Île

Présences :

École	Rôle	Nom	Prénom	Présence
Adélard-Desrosiers	Représentant	Vigeant	Patrick	Oui
Albatros	Représentant	Colette	Mélanie	Non
Alphonse-Pesant	Représentant	Merrouna	Mohammed	Non
Cardinal-Léger	Représentant	Gingras-Morency	Audrey	Non
Chénier	Représentant	Verville	Diane	Oui
De la Belle-Rive	Représentant	Chrétien	Louis-Philippe	Oui
De la Belle Rive	Substitut	Séguin	Étienne	Non
De la Fraternité	Représentant	El Aasri	Mustapha	Oui
Denise-Pelletier	Représentant	Ferrahi	Djaouida	Non
Des Roseaies	Représentant	Bernard	Cathy	Oui
Félix-Leclerc	Représentant	LeBlanc	Stéphanie	Oui
Ferland	Représentant	Hassoune	Youssef	Non
Ferland	Substitut	Saih	Nasr-Eddine	Non
Fernand-Gauthier	Représentant	Baptiste	Sonite	Non
François-La Bernarde	Représentant	Drouin	Mélanie	Oui
Gabrielle-Roy	Représentant	Trifi	Anis	Non
Gabrielle-Roy	Substitut	Tibourtine	Reda	Non
Général-Vanier	Représentant	Vlasenko	Sofiya	Non
Jacques-Rousseau	Représentant	Bengana	Karim	Non
Jean-Nicolet	Représentant	Agenor	M-Camille	Oui
Jules-Verne	Représentant	Micourt	Jackson	Oui
Jules-Vernes	Substitut	Kamuntu	Epiphanie	Non
La Dauversière	Représentant	Azizi	Mohamed	Non
Lambert-Closse	Représentant	Metalci	Hamid	Non
Le Carignan	Représentant	Siby	Hassene	Oui
Marc-Aurèle-Fortin	Représentant	Kamel	Melha	Oui
Marc-Laflamme	Représentant	Véronneau	Janique	Non
Montmartre	Représentant	Dufour	Simon	Oui
Notre-Dame	Représentant	Dorilas	Bruno	Oui
Notre-Dame-de-Fatima	Représentant	Gagnon	Claudine	Non
Pie XII	Représentant	Degoh	Godwin	Oui
Pierre-de-Coubertin	Représentant	Gauthier	Maxime	Non
René-Guénette	Représentant	Lokmane	Hanane	Non
René-Guénette	Substitut	Vaillancourt	Julien	Non
Sainte-Colette	Représentant	Jocelyn	Ashley	Non
Sainte-Germaine-Cousin	Représentant	Jolin	René	Oui
Sainte-Gertrude	Représentant	Kilcullen	Cindy	Non

Sainte-Marguerite Bourgeoys	Représentant	Lessard	Valérie	Non
Saint-Joseph	Représentant	Montinard	Jean-Marc	Non
Saint-Marcel	Représentant	Dumont	Cindy Désirée	Non
Saint-Octave	Représentant			
Saint-Rémi	Représentant	Lamothe	Karine	Oui
Saint-Vincent-Marie	Représentant	François	Kerline	Non
Sec. Antoine-de-St-Exupéry	Représentant	Azizi	Mohamed	Non
Secondaire Anjou	Représentant	Houde	Richard	Oui
Secondaire Calixa-Lavallée	Représentant	Verreault	Audrée	Oui
Secondaire Daniel-Johnson	Représentant	David	Maria Sinopha	Oui
Secondaire P.A.T	Représentant	Forgues	Aline	Oui
Secondaire P.A.T	Substitut	Ofoe	Emmanuel-Yvan	Non
Secondaire Henri-Bourassa	Représentant	D’Zentima	Cécile	Oui
Secondaire Jean-Grou	Représentant	Tshitenge	Paul	Non
Simone-Desjardins	Représentant	Régis	Marly	Oui
Wilfrid-Bastien	Représentant	Souna	Mohammed	Non
Wilfrid-Bastien	Substitut	Medjahed	Amel	Non
Wilfrid-Pelletier	Représentant	Bougaoua	Omar	Oui
CCSEHDAA	Représentant	Larivée	Nicole	Oui

Invité	Nom	Prénom	Présence
--------	-----	--------	----------

Madame Aline Forgues agit comme présidente d’assemblée et madame Guylaine Bourget comme secrétaire.

1. Ouverture de l’assemblée

Le quorum est constaté et l’assemblée débute à 19 h 12.

□□□□□

2. Lecture et adoption de l’ordre du jour

Madame Aline Forgues fait la lecture de l’ordre du jour et demande si des points sont à ajouter.

1. Ouverture de l’assemblée et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l’ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 19 février 2024 et suivi
4. Mot de la présidente
5. Présentation des deux nouvelles écoles secondaires
6. Prévisions budgétaires

7. Paroles aux délégués
 - a) Déléguée votant FCPQ
 - b) Réseaux
 - i. Anjou/Saint-Léonard
 - ii. Mtl-Nord/RDP
 - iii. Mtl-Est/PAT/écoles spécialisées
 - c) Transport
 - d) EHDA
8. Varia
9. Prochaine rencontre le 22 avril 2024
10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Louis-Philippe Chrétien, secondé par M^{me} Karine Lamothe et résolu :
Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications à la section Varia.

- Frais exigés aux parents
- Politique du transport scolaire
- Cours d'éducation à la sexualité

« **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** »

□□□□□□

3. Adoption du procès-verbal du 19 février 2024 et suivi des rencontres

Il est proposé par M^{me} Stéphanie LeBlanc, secondé par M. Godwin Degoh, et résolu :
Que le procès-verbal de la réunion du 19 février 2024 soit adopté tel que rédigé.

« **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** »

□□□□□□

4. Mot de la présidente

Madame Aline Forgues prend la parole. Elle remercie les membres de leur présence.

Elle informe les membres qu'ils peuvent communiquer avec l'exécutif verbalement ou par courriel lorsqu'il y a un sondage et qu'ils ont des questions de précisions par rapport à ce sondage. Elle annonce qu'il y a présentement deux sondages qui sont en cours, celui sur la nomination d'un parent qui pourrait recevoir le prix Argent et le suivant concernant les conseils d'établissement (CÉ) afin de recueillir des informations sur le rôle de représentant au comité de parents.

5. Présentation des deux nouvelles écoles

Madame Forgues donne la parole à M^{me} Lyne Jalbert et M. Luc Lejour.

La présentation est faite par M. Luc Lejour (directeur de l'école secondaire à Mtl-Nord [ESMN]) et M^{me} Lyne Jalbert (directrice générale adjointe) en remplacement de M. Richard Gilbert (directeur de l'école secondaire à Anjou [ESRR]).

M^{me} Jalbert mentionne qu'il sera difficile de répondre à toutes les questions, car ils n'ont pas encore toutes les données comme, le nombre d'élèves qui seront dans chacune des écoles. Le centre de services scolaires est à finaliser l'opération de libre-choix et d'inscriptions des élèves. Ultérieurement, ils pourront donner plus d'informations sur le nombre de classes, etc.

M^{me} Jalbert donne la parole à M. Luc Lejour. Il mentionne que lui et le directeur du secteur Anjou visiteront toutes les écoles bassins de leur territoire pour une rencontre avec les parents. Les deux nouvelles écoles seront construites selon le même plan. C'est une nouvelle génération d'école qui est adaptée aux nouvelles réalités d'apprentissage. Il y aura des aires collaboratives spacieuses et flexibles qui bénéficieront aux élèves ainsi qu'à la communauté de l'arrondissement. L'auditorium qui sera à l'entrée du côté gauche des deux écoles pourra accueillir 400 à 500 personnes. Les classes sont situées au 2^e, 3^e et 4^e étage. Les casiers pour les vêtements et bottes seront au rez-de-chaussée et les casiers pour les effets scolaires seront situés sur les étages où se trouvent leurs classes respectives.

Les élèves ainsi que les parents et les membres du personnel sont invités à se prononcer sur le nom des deux nouvelles écoles secondaires ainsi que celui de leurs équipes sportives.

La grille-matières normale du secondaire est composée de la façon suivante suivant un cycle de 10 jours.

8 cours de français	2 cours de CCQ
6 cours de mathématiques	6 cours d'univers social
4 cours d'anglais	2 cours d'éducation physique
4 cours de sciences	4 cours d'arts plastiques ou musique (choix de l'élève)

Aussi, s'ajouteront 4 cours d'un volet que l'étudiant aura choisi.

École secondaire Montréal-Nord

Les écoles primaires bassins qui feront partie de la nouvelle école secondaire sont : Jean-Nicolet, Marc-Aurèle-Fortin, Le Carignan et Jacques-Rousseau. Il devrait aussi y avoir un point de service trouble du spectre de l'autisme (TSA) et accueil. Des activités parascolaires et vie scolaire animée y seront présentes.

L'uniforme (pantalon et chandail) sera obligatoire pour tous les étudiants dans une perspective de SÉCURITÉ, égalité et code de vie

Le bloc sportif sera composé d'un gymnase double, un gymnase triple et d'une palestra. Pour les activités parascolaires, le volleyball, le soccer et le basketball feront partie du volet **SPORT**. Il y aura le volet **MUSIQUE**, le volet **ART et MÉDIA**, le volet **INFORMATIQUE** qui parlera de programmation, des logiciels et de la sécurité informatique, le volet **ROBOTIQUE** et le volet **DANSE**.

La grille-horaire sera :

1 ^{re} période	9h13 à 10h30	77 minutes
Battement		10 minutes
2 ^e période	10h40 à 11h57	77 minutes
Dîner		81 minutes
3 ^e période	13h18 à 14h35	77 minutes
Battement		10 minutes
4 ^e période	14h45 à 16h02	77 minutes
Période de récupération	16h10 à 16h45	35 minutes (optionnel)

École secondaire Anjou

Les écoles primaires bassins qui feront partie de la nouvelle école secondaire sont : Général-Vanier, La Dauversière, Lambert-Closse, Ferland, Saint-Joseph et Cardinal-Léger.

Pour la première année, il n'y aura pas d'uniforme.

Le bloc sportif sera composé de deux gymnases triples et d'une palestra. L'activité multisports fera partie du volet **SPORT**. Il y aura le volet **MUSIQUE**, le volet **ART et MÉDIA**, le volet **INFORMATIQUE** qui parlera de programmation, des logiciels et de la sécurité informatique, le volet **ROBOTIQUE**, le volet **ANGLAIS ENRICHIS** et le projet Albatros pour le volet **ALTERNATIF**.

La grille-horaire sera :

1 ^{re} période	9h20 à 10h37	77 minutes
Battement		10 minutes
2 ^e période	10h47 à 12h04	77 minutes
Dîner et battement		70 minutes
3 ^e période	13h14 à 14h1	77 minutes
Battement		10 minutes
4 ^e période	14h41 à 15h58	77 minutes

Période de questions

Q : M. Richard Houde veut savoir le nombre de classes par niveau pour la première année.

R : M. Lejour répond qu'il y aura environ huit à neuf classes de secondaire I et sept classes de secondaires II. Pour le volet alternatif, Mme Jalbert mentionne qu'elle avait annoncé que le centre de services s'était engagé de ne pas refuser d'élèves dans le volet alternatif parce qu'ils veulent vraiment démarrer ce volet, ceci étant dit, il y aura un maximum de deux groupes par niveau.

Q : Mme Aline Forgues voudrait savoir s'il y aurait la possibilité d'aller visiter les deux écoles avec le comité de parents.

R : M. Luc Lejour mentionne qu'il n'a toujours pas accès aux bâtiments qui sont toujours en chantier. Il y a une possibilité de faire une porte ouverte au mois d'octobre et le comité pourra y être invité. Si c'est possible, il pourra y avoir une visite virtuelle, mais rien n'est certain.

Q : M. Bruno Dorilas demande ce qui pourrait inciter un parent d'envoyer son enfant à la nouvelle école de Montréal-Nord ?

R : M. Lejour mentionne que déjà il y a les écoles primaires qui font partie du territoire de la nouvelle école et il y a les volets qui sont différents des autres écoles qui attirent beaucoup les jeunes.

Q : M. Patrick Vigeant veut savoir si les écoles vont être prêtes à accueillir les élèves au mois d'août.

R : M. Lejour le rassure en lui mentionnant qu'il y aura seulement les secondaires I et II lors de la rentrée. L'école ne sera pas à pleine capacité. Le rez-de-chaussée, 2^e et 3^e étage seront terminés, mais il est possible que le 4^e étage ne soit pas terminé, les travaux s'effectueront alors de soir et de fin de semaine.

Q : M. Godwin Degoh demande si le centre de service a une plus-value à offrir aux professeurs pour les attirer dans les nouvelles écoles.

R : M. Lejour répond que l'attrait d'un nouveau lieu de travail est très attirant et exceptionnel pour les enseignants.

□□□□□

6. Prévisions budgétaires

Monsieur Hassene Siby, explique les prévisions budgétaires pour la prochaine année scolaire de 2024-2025.

Le CP demandera un budget régulier de 17 500 \$ auquel s'ajoutera le surplus de l'année précédente qui s'élèvera à environ 15 100 \$ pour un total de revenu de 32 600 \$.

Les dépenses pour 2024-2025 sont basées sur les dépenses réelles des années passées en ajoutant une majoration du coût de la vie pour un total d'environ 19 100 \$. Le surplus sera d'environ 13 500 \$ à la fin de 2024-2025.

□□□□□

7. Paroles aux délégués :

- Madame Melha Kamel, déléguée votant FCPQ, prend la parole. Elle parle du 50^e de la FCPQ qui aura lieu le 1er juin à Saguenay. Les membres voulant y participer doivent donner leur nom au CP pour pouvoir bénéficier des remboursements et des inscriptions au Conseil national. Le 16 mars 2024 a eu lieu le conseil général, il y avait deux points importants :
 - Le transport scolaire. Tous les centres de services scolaires ont les mêmes enjeux partout au Québec tel que le manque de transporteur, les bris de services, les distances de marche qui ont augmentée et l'espace nécessaire pour les enfants à besoins particuliers dans les berlines.
 - La communication parent/école, avec le centre de service et avec la FCPQ. Une discussion s'en est suivie et toutes les informations seront données après réception du CG express.
- Madame Mélanie Drouin, représentante du réseau Montréal-Est/Pointe-aux-Trembles/écoles spécialisées, prend la parole. Une rencontre a eu lieu le 27 février dernier. Des discussions ont eu lieu sur les enjeux concernant la sécurité routière autour des écoles. Plusieurs sujets ont été discutés et elle doit produire un procès-verbal de cette réunion qu'elle enverra à toutes les personnes présentes pour validation. Elle effectuera des suivis qu'elle fera parvenir aux membres de son réseau. Elle prévoit possiblement tenir une autre rencontre réseau durant le mois de mai,
- Madame Aline Forgues prend la parole comme substitut à la représentante du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA). Lors de la dernière rencontre, il y a eu la présentation de la trousse « J'ai mon plan » qui est un nouveau processus pour un plan d'intervention qui a été mis en place par le centre de services scolaire à la demande des parents via le FCPQ pour que ce soit plus simple et que les parents soient impliqués du début à la fin. C'est un questionnaire très simple à suivre. Il y a eu aussi la présentation du plan de service individualisé intersectoriel (PSII) qui est un service pour ceux qui ont un bris de fonctionnement ou en trouble de comportement et qui malheureusement le plan d'intervention traditionnel ne fonctionne pas. Le PSII est une démarche de concertation entre les parents, le jeune et les différents intervenants du scolaire et de la santé.

□□□□□□

8. Varia

- Politique des frais exigée aux parents : M. René Jolin explique que cette politique est déjà en vigueur. Elle a été entérinée en 2022. Elle a été envoyée, car bientôt les parents recevront les listes pour les effets scolaires de la prochaine année scolaire pour leurs enfants. Selon la loi, les parents ont le droit de dire qu'ils ne sont pas d'accord avec la liste et que les établissements scolaires devront les retravailler parce que le coût est trop élevé. La politique donne tous les détails des items qui peuvent être facturés ou

pas. M. Louis-Philippe Chrétien mentionne qu'il est prévu que chaque direction d'école doit envoyer à tous les membres du conseil d'établissement la politique et le procédurier des frais que l'on peut charger et ce qu'on ne peut pas facturer aux parents ainsi que la liste scolaire. C'est un point d'information et non un point de consultation. C'est une information qui doit être transmise à tous les parents chaque année.

- Politique sur le transport scolaire : M. Omar Bougaoua mentionne qu'il y a un mouvement de parents qui ont fait une pétition qui a été signée par plusieurs parents de trois écoles à vocation particulière du CSSPI et qui a été envoyée au ministère de l'Éducation et au ministre du Transport pour s'opposer à la nouvelle politique sur le transport scolaire qui entrera en fonction en septembre prochain. Il voudrait renverser la politique. Mme Aline Forgues lui répond qu'une fois que la politique est approuvée par le Conseil d'administration (CA) ce n'est plus entre nos mains, cependant vous pouvez faire une demande d'amendement à la politique. Il faut alors passer par le CA, il faut remplir un formulaire sur le site du CSSPI dans l'onglet Conseil d'administration et cliquer sur [formulaire en ligne](#).
- Éducation à la sexualité : M. Godwin Degoh mentionne qu'il y a des parents qui ont des plaintes concernant les cours d'éducation à la sexualité aux enfants du primaire. Les parents se demandent si les enseignants sont formés pour donner ces informations et si les cours ne sont pas adaptés à l'âge de l'enfant. Ça provoque des traumatismes à certains enfants par rapport à certains milieux. On impose les cours sans que les parents soient consultés et ils ne connaissent pas le jour qu'ils auront le cours. Mme Aline Forgues répond que présentement elle est en pourparlers avec une responsable au CSSPI pour connaître ses disponibilités et elle va venir rencontrer le CP à ce sujet. Pour les cours d'éducation à la sexualité, le programme complet est disponible sur le site du ministère de l'Éducation pour que vous sachiez exactement ce qui est enseigné quand et comment.

□□□□□

9. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 22 avril 2024, à 18 h 45, en présentiel à l'école secondaire Jean-Grou.

□□□□□

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu :

Que l'assemblée soit levée à 21 h 10.

« ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ »